

## Bibliothèques publiques et transmission de la culture

Lise Bissonnette

Volume 49, Number 2, April–June 2003

Culture et technologie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030238ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030238ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Bissonnette, L. (2003). Bibliothèques publiques et transmission de la culture. *Documentation et bibliothèques*, 49(2), 57–60. <https://doi.org/10.7202/1030238ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

## Bibliothèques publiques et transmission de la culture\*

Lise Bissonnette

Bibliothèque nationale du Québec

pdg@bnquebec.ca

Nous venons de vivre une rencontre exceptionnelle qui a eu l'intelligence de poser toutes les questions sans prétendre pouvoir y répondre. C'est cela, un colloque productif qui fait avancer et bouger les idées au lieu de les ressasser.

Pourtant, le thème de nos échanges semblait relever du cliché. *Bibliothèques publiques et transmission de la culture*, voilà un couplage qui semble aller de soi depuis la nuit des temps. Si nous tentions un *vox populi* et demandions à des quidams ou à nos amis si les bibliothèques appartiennent à l'univers culturel et y exercent un rôle particulier, nous obtiendrions sans doute un ralliement unanime. Pourtant, dès que nous allons y voir de plus près, comme nous l'avons fait durant ces deux jours, ce rapport naturel devient beaucoup plus confus. Je vous propose, à partir des communications entendues ici, mais sans les refléter toutes – cela va de soi –, quatre axes d'une réflexion qui doit continuer.

- 1 – Les bibliothèques publiques sont-elles d'abord des institutions culturelles ?
- 2 – Le devoir de transmission de la culture exige-t-il des bibliothèques publiques qu'elles assument un rôle patrimonial ?
- 3 – Le devoir de transmission de la culture exige-t-il d'aller au-delà de l'action culturelle en bibliothèque ?
- 4 – Le devoir de transmission de la culture exige-t-il, à la faveur des nouveaux outils technologiques de médiation, que nous devenions des créateurs de contenus culturels ?

Ces questions ont en commun de repousser les frontières des perceptions usuelles de la bibliothèque. Mais la pre-

mière, dont dépendent nos réponses à toutes les autres, est loin d'être résolue.

### ***Les bibliothèques publiques sont-elles d'abord des institutions culturelles ?***

Reconnaissons d'entrée de jeu un non-dit dont nous aurons senti la présence durant nos débats. Le rapport des bibliothèques publiques à la culture est plus malaisé qu'il n'y paraît. Il est plus facile de justifier l'existence et le développement des bibliothèques en parlant de participation à la société du savoir ou à la société de l'information. Le terme *culture*, qui recouvre pourtant les facettes essentielles de l'activité humaine – des aventures spirituelles et philosophiques jusqu'aux modes de vivre –, est souvent traité, dans le milieu des bibliothèques, comme une affaire élitiste (affirmer une primauté de la culture serait éloigner le grand public, comme on le croit par exemple en télévision populaire), ou comme une affaire périmée (affirmer la primauté de la culture serait une attitude dépassée et romantique, peu intéressante désormais en regard des rôles économique et social auxquels peut aspirer la bibliothèque dite « citoyenne »), ou encore comme une affaire coupable (nous commettrions une faute contre la neutralité et la liberté de choix de notre clientèle en proposant un ordre de valeurs, en accordant plus d'importance à la diffusion de nos collections littéraires, par exemple, qu'à celle de nos collections pratiques).

Pourtant, les pistes les plus prometteuses de développement de croissance du rôle des bibliothèques dans la cité sont d'ordre culturel, comme nous l'avons constaté dans nos débats. Ce n'est pas en nous substituant aux hôtels de ville, aux agences d'information, aux médias, aux chambres de commerce, aux groupes communautaires que nous apportons notre pierre aux mutations actuelles

de nos sociétés, mais en tablant sur notre spécificité culturelle, qui est réelle. Dépositaires du patrimoine publié, nous sommes les seules institutions à pouvoir le transmettre et le faire vraiment connaître et rayonner. Maisons du livre et de la littérature, lieux physiques où se rassemble la production littéraire, nous sommes les seuls établissements à pouvoir proposer un cheminement libre dans l'ensemble des savoirs culturels qui débordent les enseignements de base du système d'éducation. Pionniers de l'utilisation intelligente des nouvelles technologies et organisateurs chevronnés de contenus, nous sommes en position unique pour orchestrer les parcours culturels les meilleurs et les plus diversifiés dans l'univers virtuel. Se définir comme institution culturelle ne saurait, dans ces conditions, être une régression, mais plutôt une occasion unique de croissance, dans l'esprit de service qui a toujours été le nôtre.

Lever l'ambiguïté, à cet égard, m'apparaît urgent. J'en donnerai pour preuve l'expérience éprouvante que j'ai connue récemment, dans le cadre de notre participation à l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Créé en 2001, l'Observatoire a défini très soigneusement l'univers des statistiques culturelles et y a inclus, sans la moindre réticence, celui des bibliothèques. Il y a tout juste un mois, un chercheur de l'INRS attirait notre attention sur un organisme miroir américain, le *Cultural Policy & the Arts National Data Archives*, un programme lancé et mis au point par l'Université Princeton dont les objectifs – soutenir les besoins d'information sur l'activité culturelle – sont analogues aux nôtres. Je me suis précipitée sur Internet, pour constater, à mon

\* NDLR : Texte d'une allocution prononcée dans le cadre du Colloque *Bibliothèques publiques et transmission de la culture à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle* le 6 mai 2003, en séance de clôture. Ce texte, ainsi que l'ensemble des communications livrées lors de ce colloque, fera l'objet d'une publication en collaboration avec Les Presses de l'Université Laval, l'INRS-Culture et société, et l'ASTED au printemps 2004.

grand désarroi, que les bibliothèques en étaient carrément absentes. Pourtant, on y ratisait large et même les zoos et les parcs étaient inclus dans la mesure des fréquentations culturelles. Pourquoi pas les bibliothèques? J'ai cru comprendre, par une note discrète, qu'on les considérait comme de simples comptoirs de service et non comme des destinations culturelles proprement dites. Autrement dit, la Bibliothèque publique de New York, avec ses quatre grandes bibliothèques de recherche, dont l'une des meilleures au monde sur les arts de la scène avec sa myriade d'animations et de conférences artistiques et historiques de haut niveau, avec ses expositions de calibre international, n'est pas une destination culturelle, mais le zoo de Central Park, avec ses ours blancs déprimés, en est une. Et toutes les nouvelles grandes bibliothèques américaines, avec leurs aires patrimoniales, leurs programmes d'expositions et de conférences, leurs activités de promotion de la lecture et d'accueil des littératures du monde, ne sont pas des destinations culturelles alors que Disneyland le serait.

Je ne me suis pas encore résolue à écrire aux chercheurs de Princeton, car mon indignation n'est pas encore retombée, mais je finirai par requérir une explication. Celle qui me paraît la plus plausible est la suivante :

- ▶ Les bibliothèques sont absentes des réseaux culturels qui organisent ces observatoires ;
- ▶ Ces réseaux culturels ignorent l'évolution actuelle des bibliothèques et en gardent une perception traditionnelle et réductrice ;
- ▶ Ces réseaux culturels voient dans la bibliothèque, et surtout dans la bibliothèque publique, une sorte d'institution prolétaire qui n'est qu'une distributrice de leur production et ne saurait participer à leurs propositions ;
- ▶ La multiplicité des bibliothèques publiques fait peur et leur prise en compte, à titre d'institutions culturelles, viendrait déséquilibrer les statistiques de la culture.

Quand j'ai récemment inscrit la Bibliothèque nationale du Québec dans un réseau muséal, puisque nous assumons pleinement toutes les fonctions d'un musée, certains ont proposé de réécrire

les règlements pour éviter qu'on assiste à un « déferlement » de bibliothèques. Le Sommet canadien des arts, qui réunit les directions de toutes les grandes institutions culturelles canadiennes (une cinquantaine), ne comptait aucune bibliothèque avant que la BNQ s'y joigne et les grands musées, orchestres, théâtres, places des arts qui s'y trouvent m'y accueillent avec amitié mais aussi avec un scepticisme palpable. Ils auraient moins de difficulté, comme je l'ai constaté à Montréal, à accueillir un insectarium qu'une bibliothèque.

Tout cela est troublant. Je n'évoque pas cette situation pour déplorer nos problèmes de statut dans l'univers culturel mais pour m'inquiéter d'une anomalie fondamentale. Comment la bibliothèque, née il y a 25 siècles du désir de conservation et de transmission de la culture, est-elle arrivée à un tel éloignement d'institutions survenues bien après elle et qui prétendent partager sa mission originelle de dissémination des grandes œuvres de l'esprit ? A-t-elle payé trop cher son désir de devenir une institution civique et comment peut-elle aujourd'hui retrouver sa place centrale originelle comme relais culturel principal dans la cité ? Est-elle l'artisan de sa propre mise à l'écart ?

### ***Le devoir de transmission de la culture exige-t-il des bibliothèques publiques qu'elles assument un rôle patrimonial ?***

Le débat sur la fusion de la Grande bibliothèque du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec a mis au jour de fascinantes divergences de vues sur le sujet. Les bibliothèques qui allient de fortes collections patrimoniales et des collections publiques de prêt ne sont pas légion en Amérique du Nord, les exemples les plus connus étant ceux de la Bibliothèque publique de New York, dont la richesse et la valeur des collections dépassent celles de plusieurs bibliothèques nationales du monde, ou encore la Bibliothèque publique de Boston. Mais cette tendance, portée par les bibliothèques du nord-est américain largement influencées par l'Europe, connaît un autre essor aujourd'hui avec les nouvelles grandes bibliothèques états-uniennes qui se dotent

de sections patrimoniales importantes et qui, dans certains États (le Colorado), empruntent aux modes de collectionnement des bibliothèques nationales. Ainsi, les bibliothèques municipales américaines ressembleront de plus en plus aux bibliothèques municipales européennes, qui allient depuis toujours collections patrimoniales, parfois fabuleuses (Versailles, Poitiers, Limoges), et collections de prêt pour tous publics.

Si les bibliothèques publiques se reconnaissent un devoir de transmission de la culture, il leur faudra adopter progressivement l'outil premier d'un tel relais, la constitution de collections qui témoignent de l'histoire et des ressources documentaires locales et de leur mise en valeur. Dans un pays neuf tel le nôtre, dans des villes dont certaines n'ont pas encore un siècle, l'idée de rassembler des ressources documentaires patrimoniales peut paraître un peu dérisoire. Mais le patrimoine, comme nous le rappelle le magnifique projet de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou (BPI) touchant la mémoire de la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle, n'a pas à être immémorial pour exister. Certaines bibliothèques publiques (Hull désormais Gatineau, Brossard) ont créé en leurs murs de minibibliothèques nationales qui appliquent à leur environnement immédiat les règles qui sont les nôtres, pour le rassemblement des œuvres et leur consultation. Il y a encore beaucoup à faire pour que ces pratiques se déploient vraiment et nous devons, ensemble, développer des moyens pour faciliter la tâche des bibliothèques qui voudront s'inscrire dans ce courant.

Le Québec est passé de l'indifférence à l'histoire à l'appétit d'histoire, un appétit parfois effréné, et les sociétés historiques bénévoles ne suffisent plus à la tâche. Ce travail de mémoire peut et doit devenir une responsabilité collective et on voit mal quelle autre institution publique que la bibliothèque pourrait l'assumer. Ce chantier est à peine amorcé chez nous et je suis convaincue qu'il sera beaucoup plus actif d'ici quelques années.

Si les bibliothèques acceptent d'assumer cet essentiel soutien au devoir de mémoire, elles généreront d'elles-mêmes un antidote à un reproche qu'on leur fait souvent et qui est celui de calquer trop leur offre de lecture sur l'immédiat,

l'élagage expédiant aux oubliettes les documents qui ne sont plus demandés. Le marché du livre, on le sait, est devenu un marché aussi saisonnier, ou presque, que celui des fruits et légumes. Une saison littéraire chasse l'autre, comme si les ouvrages devenaient périmés, et nous ne pouvons résister facilement à ce mouvement en quelque sorte industriel, où la demande décide de l'offre. Affirmer la durée du livre dans une section patrimoniale, la mettre en valeur, la faire connaître, exposer son lien avec la vie d'hier, c'est équilibrer les possibilités de lecture et refuser d'être submergé par les diktats du marché. La transmission prend ici son sens premier.

### **Le devoir de transmission de la culture exige-t-il d'aller au-delà de l'action culturelle en bibliothèque ?**

L'heure du conte pour les petits, les rencontres avec des écrivains pour les adultes, quelques concours de création littéraire, tels étaient les modes les plus fréquents de l'action culturelle en bibliothèque publique. Au cours des dernières années, l'imaginaire a démultiplié les modes d'animation. Le catalogue des activités de la Semaine des bibliothèques publiques est une mine de suggestions amusantes, folles, audacieuses, limitées uniquement par les ressources humaines et matérielles de chacun.

Pourtant, une mauvaise conscience nous habite. Nous savons que nous prêchons des convertis, que les abonnés des bibliothèques sont déjà de grands consommateurs de culture, qu'il y a une corrélation solide entre la fréquentation de nos lieux et celle des cinémas, du théâtre, des émissions culturelles, des librairies. Jusqu'où devons-nous aller pour amener à la bibliothèque les « non-publics » ? Si nous convenons que la bibliothèque n'est pas l'école, devons-nous affirmer aussi que la bibliothèque n'est pas un service d'aide sociale ?

Le dilemme, à mon avis, est encore plus difficile. L'école existe et, si elle ne fait pas son travail de transmission culturelle de base, il existe des moyens de redressement des *curriculum*s. Mais à qui incombe, dans le secteur public, la responsabilité du développement culturel

des populations qui n'ont pas eu accès aux ressources culturelles ? Aux groupes communautaires ? Aux compagnies artistiques ? Aux villes et à leurs services culturels ? À l'État, qui subventionnera tout ce beau monde pour s'en occuper en rangs dispersés ?

Loin de moi l'idée que la bibliothèque réclame toute l'étendue de ce terrain, de ce désert faudrait-il dire. Elle est déjà un exemple d'accès démocratique, grâce à la gratuité (ou presque), qui la rend plus accessible que toute autre institution, et l'accueil qu'elle réserve à certains groupes communautaires (alphabétisation, personnes handicapées) la rend déjà exemplaire. (Je me plais à répéter que je n'ai jamais connu de milieu plus habité par le souci du service public et de l'accessibilité aux biens culturels pour tous que celui des bibliothèques.) Malgré toute cette bonne volonté, ces acquis, notre rapport aux exclus de la culture reste très insatisfaisant et je ne crois pas qu'un meilleur marketing nous fasse progresser beaucoup.

De toutes les questions posées par notre colloque, celle-ci est la plus désespérante, la seule désespérante. Nous sommes, malgré notre bon cœur, en constat d'échec ou de résultats très mitigés. Et je ne perçois pas de vraies pistes d'où nous pourrions décoller vers d'autres types d'actions que notre accueil traditionnel. Quand je nous vois, au surplus, nous appuyer avec délices sur nos nouveaux supports technologiques, en nous racontant qu'ils seront de merveilleux diffuseurs de tout pour tous, j'entends passer un ange, celui qui veille sur les illusions millénaires à propos de la société juste.

### **Le devoir de transmission de la culture exige-t-il que nous devenions des créateurs de contenus culturels ?**

Si nous avons refusé la première proposition, celle de la primauté du rapport des bibliothèques publiques à la culture, celle de leur pleine appartenance à cet univers, il serait inutile de formuler la suivante. Dans les établissements où tout est égal, où on décrète la neutralité comme vertu, il serait hérétique de suggé-

rer une médiation culturelle qui aille au-delà de l'offre de livres ou de débats dont la bibliothèque assure la mise en scène en se gardant d'y participer.

Cette neutralité (comme l'objectivité des journalistes !) comporte toujours une part de faux-semblant. Rien n'est vraiment neutre, même dans la bibliothèque la moins engagée culturellement. Le choix des documents, leur disposition, le cheminement des catalogues, l'équilibre entre les collections, le *design* des portails Internet sont une proposition en soi, sous les dehors d'un ordonnancement tranquille.

En conclusion de son exposé d'ouverture, M. Grunberg a ouvert la voie à une bibliothèque qui irait au-delà de sa mission traditionnelle de mise en ordre du chaos livresque, de la croissance éclatée des savoirs et de l'information et qui se ferait elle-même éditrice culturelle. Si j'ai bien compris, il s'agirait non seulement de faciliter le cheminement dans la bibliothèque virtuelle universelle, d'être les meilleurs et les plus compétents des producteurs d'hyperliens, mais encore de façonner nous-mêmes les liens, de proposer des vues d'ensemble à partir des fragments que nous résumons et cataloguons. C'est là, en effet, un travail éditorial, la suggestion d'une vue sur le monde. Il se rapproche du rôle du philosophe, de l'essayiste, de l'analyste. Certains récuseront immédiatement cette perspective, tant elle paraît chargée de dérives potentielles, mais est-elle si loin de l'antique mission du bibliothécaire, dont le travail était une interprétation de manuscrits indéchiffrables ? Toute mission culturelle est par définition une mission intellectuelle. La transmission culturelle pourrait l'être aussi. Je souhaite vivement que ce début de réflexion passionnante trouve sa suite, le débat qu'elle mérite.

### **Conclure sans résoudre**

Plutôt que d'insister plus longuement sur nos angoisses existentielles, je préfère conclure en forme de catalogue, un outil que nous aimons.

Je pense à ce que nous aurions pu encore évoquer, pour nous affirmer en transmission de culture :

- L'architecture des bibliothèques et leur mise en espace devraient être

un signe culturel distinctif dans la ville;

- ▮ Notre rapport au silence, ou au bruit, est en mutation. Qu'en est-il de notre tradition du recueillement? Cette réflexion m'a été inspirée par la pièce de lecture chorégraphiée de Gilles Maheu, *La Bibliothèque, ou la mort était mon enfance*;
- ▮ L'imitation des librairies grandes surfaces (café, fauteuils moelleux, musique aux oreilles) est-elle un signe de notre reddition au marché? Cette réflexion m'a été inspirée par les suggestions des écoliers quant au style de la *Bibliothèque idéale*, en exposition récente à l'édifice Saint-Sulpice de la BNQ.

Et enfin, comme tout colloque digne de ce nom doit se terminer en renvoyant la balle au système d'éducation, comment créer une bibliothèque culturelle si le contenu culturel de la formation de nos relèves laisse à désirer?

De quoi, en somme, nous donner un autre rendez-vous. ■

## CARR MCLEAN

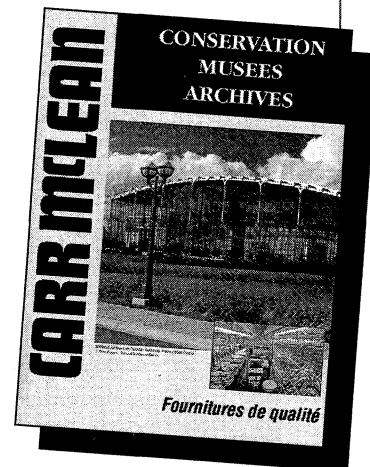
Télé.: 1-800-268-2123  
Télécop.: 1-800-871-2397  
cmclean@carrmclean.ca

### Fournitures de qualité *Produits de conservation et d'archivage*

- Protecteurs d'épreuves
- Enveloppes
- Boîtes d'entreposage
- Protecteur de négatifs
- Papier Bond
- Film d'encapsulation
- Cartons de montage
- Entreposage de microfilm



Écrivez-nous pour demander  
un catalogue gratuit!



## Nouveautés 2003

### **Le Métier de bibliothécaire** (Édition 2003)

Sous la direction de Dominique Peignet et Raphaële Mouren

37,92 €

### **Devenir bibliothécaire-formateur : organiser, animer, évaluer**

Françoise Hecquard et Marielle de Miribel

37,92 €

### **Court Traité de signalétique à l'usage des bibliothèques publiques**

Michel Piquet

23,70 €

### **Le Voyage-lecture : bibliothèques et écoles associées**

Ou comment vivre avec douze livres une histoire commune de lecture

Véronique-Marie Lombard

23,70 €

### **Electre / Éditions du Cercle de la Librairie**

35, rue Grégoire-de-Tours

75006 Paris - France

Tél : 00 33 1 44 41 28 33 - Fax : 00 33 1 44 41 28 65

Courriel : commercial@electre.com